

Le danger des mouches des céréales ne diminue jamais

Автор(и): доц. д-р Христина Кръстева, ИПАЗР "Н.Пушкарров", София

Дата: 23.10.2022 *Брой:* 10/2022



Les larves des différentes espèces de mouches des céréales sont spécialisées pour se nourrir des tissus tendres et faiblement différenciés du cône de croissance et de l'épi en formation, des étamines, du pistil et du contenu du grain pendant les stades de développement du remplissage du grain et de la maturité laiteuse. Les dégâts les plus dangereux pour le blé surviennent dans les premières phases de son développement.

D'importance économique, les plus communes et répandues pendant la période de végétation automnale sont la mouche noire du blé, la mouche de Hesse, les oscinies de l'avoine et de l'orge, tandis qu'au printemps ce sont la mouche grise des céréales, la mouche noire de printemps du blé, la mouche noire du blé et la mouche de Hesse.



oscinie

Les adultes des générations automnales de la mouche noire du blé, de la mouche de Hesse et des oscinies migrent vers les champs de blé dès leur émergence, au stade de développement première feuille et début de la deuxième feuille. Leur dynamique de population varie selon les régions en fonction des conditions climatiques, de la date de semis et de la levée du blé, mais elles atteignent la densité la plus élevée et ont la période de vol la plus longue dans les champs semés précocement.



larve d'oscinie

Les conditions pour une levée et un développement normaux des cultures semées en automne et pour un nombre plus élevé de tiges endommagées par les larves sont créées les années où l'automne est chaud, prolongé et relativement humide, caractérisé par des températures quotidiennes moyennes pour la période septembre – novembre autour ou au-dessus de la moyenne à long terme. Des précipitations plus abondantes et des températures plus basses en octobre et novembre ont un effet négatif sur l'activité de vol des mouches pendant leur migration, sur le nombre d'œufs pondus et sur l'étendue des dégâts.

La mouche noire du blé est la première à migrer vers les champs à l'automne. Elle a une période de vol courte et infeste les champs semés tôt qui ont levé pendant les première et deuxième décades d'octobre. Après cette période, les mouches cessent de voler.



Mouche de Hesse

La mouche de Hesse et les oscinies infestent les champs qui ont levé fin octobre – premiers jours de novembre. Leur vol se termine dans la première ou la deuxième décennie de novembre, selon les conditions climatiques et la date de semis du blé. Les champs semés plus tôt sont attaqués plus sévèrement. Ces caractéristiques biologiques expliquent pourquoi les champs qui lèvent dans les dix derniers jours d'octobre ne sont pas attaqués par la génération automnale de la mouche noire du blé, et ceux qui lèvent dans les dix premiers jours de novembre ne sont pas attaqués par les générations automnales de la mouche de Hesse et des oscinies.

Les insectes adultes migrent sexuellement matures et, après l'accouplement, pondent leurs œufs sur les jeunes plantes. Les larves de la mouche noire du blé éclosent en premier dans la saison de végétation automnale – dès la fin de la première décennie d'octobre. Leur développement couvre les stades de croissance deuxième feuille – premier tallage du blé et s'achève pendant la deuxième décennie de novembre. Le début de l'éclosion des larves des oscinies de l'orge et de l'avoine est plus tardif – dans la troisième décennie d'octobre, et leur activité nuisible a lieu pendant les stades de croissance deuxième–troisième feuille – premier–troisième tallage des plants de céréales. Les pupes et les larves pleinement nourries hibernent.

La proportion de tiges endommagées par les générations automnales des mouches varie considérablement en fonction des conditions climatiques, de la région, de la date de semis et de la levée, et est la plus élevée dans les champs semés plus tôt (seconde moitié de septembre) et levés normalement. Pendant la période de

végétation automnale, la mouche grise des céréales est également présente dans les peuplements. L'espèce est répandue et est la plus nombreuse dans les champs de blé pendant la période de végétation automnale. Les adultes commencent à migrer dans les première et deuxième décades d'octobre, lorsque les plantes sont au stade de croissance première–deuxième feuille, et s'y trouvent jusqu'à fin novembre – première décade de décembre, selon les conditions climatiques. La période de vol la plus longue – de 35 à 60 jours ou plus – est observée dans les champs semés fin septembre. Dans les champs semés dans les première et deuxième décades d'octobre, cette période dure de 30 à 45 jours, tandis que dans ceux semés fin octobre, elle est de 15 à 25 jours. Les champs semés dans la première et au début de la deuxième décade de novembre ne sont pas attaqués par la mouche grise des céréales. Les mouches migrent sexuellement matures et, après l'accouplement, les femelles pondent leurs œufs dans le sol près de la base des plantes, où ils hivernent et éclosent tôt le printemps suivant dans les champs semés tôt.

Lutte

Mesures agronomiques sont d'une importance primordiale pour limiter les dégâts causés par les larves de mouches, et tout d'abord la date de semis. Dans les régions à forte densité de population des principales espèces nuisibles mentionnées, les périodes de semis favorables sont les deuxième et troisième décades d'octobre. La seconde moitié d'octobre est une période de semis favorable les années où les températures quotidiennes moyennes sont supérieures à la moyenne à long terme pour la période septembre – début octobre. Une bonne pratique de protection des plantes comprend le **déchaumage** et un **labour d'automne profond** pour réduire la densité des pupes hivernantes de la mouche noire de printemps du blé, ainsi qu'une **fertilisation azotée modérée** des cultures au printemps, ce qui augmente la résistance naturelle des plantes.

Lutte chimique : Pulvérisation des cultures contre les insectes adultes avec Mospilan 20 SP – 15 g/da ; Decis 100 EC – 6,3 ml/da aux **seuils de nuisibilité économique** suivants :

- mouche grise des céréales – 3 individus/m² au stade de croissance troisième feuille – tallage ;
- mouche noire du blé en automne – 3 individus/m² au stade de croissance levée – début du tallage ;
- mouche de Hesse – 3 individus/m² au stade de croissance levée – début du tallage en automne.